

DH  
23/04/05

# Ulysse, une population d'hébergés en hausse

■ En un an, l'abri de nuit a accueilli 25% d'hébergés en plus. Et Charleroi ne veut pas accueillir tous les pauvres de Wallonie

**CHARLEROI** ▽ En tant qu'abri de nuit, Ulysse a pour mission d'accueillir des majeurs - à l'exception des mineures enceintes - qui en font la demande. L'institution fonctionne ainsi en termes d'accueil inconditionnel. Le décret prévoit des cas de figure dans lesquels l'abri de nuit ne pourra pas remplir sa fonction : manque de place, risque pour le personnel ou les autres hébergés (violence), non concordance de la demande (problèmes sanitaires nécessitant une hospitalisation). Ulysse reçoit ainsi des personnes en situation de rupture, de grande pauvreté ou de crise - expulsion, incendie, perte d'emploi, séparations conjugales ou familiales. En 2003, il a accueilli 350 pensionnaires différents, un nombre passé à 450 l'an dernier.

Celles-ci sont prises en charge par le réseau qui s'efforce de résoudre les problématiques exprimées.

## Des hébergés de l'entité en majorité

Les statistiques indiquent que la plupart des hébergés sont originaires de l'entité, y ont de la famille ou une accroche, il arrive que des demandes émanent de services sociaux ou de police extérieurs. S'il s'agit de cas exceptionnels, les chiffres montrent qu'à certaines pério-

des de l'année, ils deviennent récurrents, jusqu'à un ou deux par jour. On peut encore établir qu'en marge des demandes formulées par téléphone, certaines se font sans contact préalable. Le cabinet du bourgmestre est formel : "Charleroi n'entend pas devenir le centre d'accueil de la pauvreté de Wallonie. Par une meilleure information sur les ressources d'urgence sociale qui existent chez elles, des communes peuvent éviter de nous solliciter."

D.A.

# SDF montois : les nuances du mayeur

DH  
25/04  
2005

■ Van Gompel rend le MR carolo responsable de cette polémique et traite à son tour Olivier Chastel de menteur

**CHARLEROI** ▽ Lors du dernier conseil communal de l'année 2004, le bourgmestre de Charleroi avait évoqué le fait que certaines communes venaient déposer leurs SDF dans les abris de nuit de Charleroi et que parfois ils étaient déposés par des véhicules de police d'autres villes. Selon le MR, le bourgmestre de Charleroi aurait d'ailleurs ciblé Wavre, ville de Charles Michel qui n'a pas toujours facilité la tâche à Jacques Van Gompel lorsqu'il était ministre de tutelle des communes.

Nous avons obtenu le rapport de cette enquête et dans celui-ci, parmi d'autres villes, il est stipulé que la ville de Mons se serait laissée aller à ce genre de "pratiques inacceptables" comme le bourgmestre les avaient qualifiées. Si l'auteur du rapport fait état de "demandes d'hé-

Luxembourg", il assure que "des institutions montoises, les services de police et d'autres intervenants qui ont trouvé des sans-abri dans le quartier de la gare les envoient vers nos services sociaux." Des mentions de date accréditent son témoignage.

En réponse à l'information parue dans l'édition de samedi, le bourgmestre de Charleroi a réagi : "Dans ce rapport, il y a d'autres villes que Mons. Et à aucun moment, je n'ai cité le nom d'une ville même en commission. En parlant de Wavre, le MR a voulu me piéger. Car, je ne vois pas pourquoi je m'attaquerais à une majorité dans laquelle le PS se trouve. Dans le cas de Mons, un exemple est effectivement cité dans le rapport et je le fais sans peur. Je veux trouver un consensus avec ces villes pour qu'elles voient s'il n'y a pas d'autres solutions que de les déposer à Charleroi. Mais je ne veux pas pour autant les attaquer comme l'avait suggéré Etienne Knoops (MR)".

Le sujet fâche en tout cas dans le landerneau politique carolo car selon Jacques Van Gompel, "le MR utilise des procédés d'extrême droite. Il cherche sans arrêt l'incident. Si Olivier Chastel me traite de menteur (voir nos pages Charleroi de samedi), je dis que c'est lui le menteur. Il a simple-